

Faciliter l'accès à l'eau potable gratuite dans les lieux publics

Le 7 avril 2015, la Ville de Saint-Basile-le-Grand, en Montérégie, a été la première municipalité à adopter la résolution. Les villes d'Amqui et de Boisbriand lui ont emboîté le pas.

Liste des municipalités ayant adopté la résolution pour faciliter l'accès aux fontaines d'eau dans leurs espaces publics

- Amqui – 6 avril 2015 ([procès-verbal](#))
- Boisbriand – 7 avril 2015 ([procès-verbal](#))
- Joliette – 4 mai 2015 ([procès-verbal](#))
- Rivière-à-Pierre – 4 mai 2015 ([procès-verbal](#))
- Saint-Basile-le-Grand – 7 avril 2015 ([procès-verbal](#))
- Saint-Eustache – 11 mai 2015 ([procès-verbal](#), [résolution](#))
- Arrondissement de Verdun (Ville de Montréal) – 5 juin 2018 ([procès-verbal](#))

Liste des municipalités participant à l'initiative *J'ai soif de santé dans ma municipalité* pour faciliter le repérage des points d'eau potable gratuite par les citoyens

Mascouche a été la première municipalité à participer à *J'ai soif de santé dans ma municipalité*, qui vise à faciliter le repérage de points d'eau potable gratuite par les citoyens.

- Arrondissement de Verdun (Ville de Montréal)
- Charlemagne
- L'Épiphanie

- Lac-Etchemin
- Mascouche
- Notre-Dame-de-Lourdes
- Saint-Basile-le-Grand
- Saint-Calixte
- Saint-Damien
- Saint-Donat
- Saint-Félix-de-Valois
- Saint-Lin-Laurentides
- Sainte-Béatrix